

Ce procès-verbal est sujet à changements et sera soumis pour approbation lors du prochain conseil de quartier qui se tiendra à une date à déterminer.



CONSEIL DE QUARTIER NO. 4 SECTEUR SULLIVAN

COMPTE RENDU de la séance du conseil de quartier no. 4, secteur Sullivan, tenue le 12 avril 2023 à 18 h 30, à l'ancien hôtel de ville de Sullivan.

PRÉSENCES

M. Martin Lavoie, conseiller municipal – district no. 4, président du conseil
Mme Geneviève Binette, conseillère de quartier
Mme Anne Leduc-Séguin, conseillère de quartier
M. Norm Kelly, conseiller de quartier
M. Michel Germain, conseiller de quartier
Mme Chantal Gaignard, agente administrative aux communications

ABSENTS

M. Félix-Antoine Lafleur, conseiller de quartier

INVITÉS

M. Jason Morin, sergent à la Sureté du Québec (en remplacement de Mme Maggy Dubé-Laroche, policière-marraine)
M. Benjamin Turcotte, conseiller municipal District 1 – Lac Blouin / Centre-ville et délégué à l'environnement et à la gestion des eaux de la Ville de Val-d'Or

ASSISTANCE

2 personnes

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le président du conseil de quartier, M. Martin Lavoie, souhaite la bienvenue aux gens présents et une bonne année. Il procède ensuite à l'ouverture de la séance à 18 h 33.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président effectue la lecture de l'ordre du jour, en indiquant que le point *varia* restera ouvert durant la séance. Il est par la suite proposé par M. Michel Germain, appuyé par M. Norm Kelly, d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2023-04-01

3- Lecture, suivi et adoption du procès-verbal de la séance du 10 janvier 2023

M. Martin Lavoie fait un survol rapide du procès-verbal de la dernière rencontre. Il est proposé par M. Michel Germain, appuyé par M. Norm Kelly, de l'adopter avec la modification.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2023-04-02

Suivis :

- a) **Sentier des Fougères / Voie partagée :** Suite à certaines plaintes de citoyens sur le groupe Facebook du Sentier des Fougères, M. Lavoie rappelle qu'il y avait un projet de voie partagée. Avec une signalisation appropriée, l'on estime qu'il est fort est à parier que les résidents comprendraient

que la voie bien qu'étroite, est partagée. Ce dossier suit son cours et sera rediscuté aux points 4 b) et 8 a).

- b) Jardin communautaire dans le parc du Château d'eau :** Tant qu'un citoyen ne se manifeste pas pour porter le projet, M. Lavoie n'engagera pas de démarches. Cela dit, il est certain qu'il demeure ouvert à l'idée. Mme Binette fournira à M. Lavoie les coordonnées d'une personne qui s'était montrée intéressée par le projet. M. Lavoie mentionne qu'il sera possible d'aller de l'avant avec le projet dès qu'il y aura un ambassadeur qui aura le goût de le porter. Mme Binette se dit pour sa part prête à collaborer dans le projet une fois que celui-ci sera en place.
Après vérification, le budget alloué est reportable. Il est ainsi possible de cumuler les argents du budget discrétionnaire de conseil de quartier d'une année à l'autre. Pour ce qui est de la construction de la clôture, projet proposé pour 2021, bien que l'argent ait été reçu, des bénévoles sont toujours recherchés.
- c) Déneigement du trottoir / école Notre-Dame-du-Rosaire :** Le dossier a évolué. Il y a eu un changement dans la signalisation, et il est souhaité que l'école puisse faire un débarcadère aussi. L'option d'une voie à sens unique n'a pas été retenue. L'option du non-stationnement serait plus envisageable. En effet, il est dangereux de venir chercher les enfants quand les stationnements sont déjà tous pris. M. Lavoie va ouvrir une requête à ce sujet. De plus, il interpellera l'école pour sensibiliser les gens à ne pas se stationner à cet endroit pour de longues périodes. Mme Binette mentionne qu'entre 8 h et 8 h 10, il n'y a plus d'autobus au débarcadère et s'il serait possible pour les automobiles d'utiliser cet emplacement pour faire débarquer les enfants? M. Lavoie va adresser la demande à la CSOB, plus directement à son contact M. Pierre Gareau et en informer au passage Mme Valérie Tremblay, directrice de l'école.
- d) Parents CPE :** Certains parents du CPE ne peuvent se stationner en raison d'une zone de non-stationnement. Mme Binette propose de limiter à 15 minutes le stationnement dans ce secteur.
- e) Élection :** À ce jour, il n'y a pas eu de nouvelles candidatures. Pour l'instant, M. Lavoie ne sent pas l'urgence. Toutefois, il serait toujours souhaité d'avoir un conseiller de quartier du secteur Cormoran. Mme Leduc-Séguin approchera une citoyenne de la rue Vaillancourt travaillant à l'école, qui pourrait représenter l'organisation par le fait-même.

4- Invité : Jason Morin, Sûreté du Québec

En remplacement de Maggy Dubé-Laroche, M. Jason Morin est présent pour discuter des enjeux rencontrés.

En collaboration avec le sergent Morin, M. Lavoie et ses conseillers brossent un portrait de la sécurité dans le secteur :

- a) Arrêts-stop oubliés / école Sainte-Lucie :** La brigadière de ce secteur a signalé que les automobilistes ne faisaient pas leurs arrêts sur le chemin Sullivan, en face de l'école Sainte-Lucie. À la suite d'une intervention de M. Lavoie, une requête citoyenne a été ouverte; dix interceptions furent couvertes et six constats d'infraction donnés.
Des changements au niveau des ressources humaines et de la structure de déneigement sont souhaités. Bien que cette situation demeure délicate à gérer, elle demeure à l'œil.
- b) Vitesse excessive / Sentier des fougères :** Dans le groupe Facebook des résidents du Sentier des fougères, plusieurs familles se sont dit choquées de la vitesse de circulation sur le Sentier des fougères, comme ce sentier est très étroit. Le plus dangereux, c'est pour les petits enfants, qui sans la supervision des parents, se trouvent en danger de se faire frapper. Aucun représentant de ce secteur n'était présent ce soir pour en témoigner.

- c) **Dépassements à droite / Devant Le Contact** : Beaucoup d'interventions sont données à cet endroit, comme l'explique le sergent Morin. Tous les soirs, entre 10 à 12 constats d'infraction pourraient être remis. Beaucoup de surveillance est réalisée. Une même problématique est observée à Dubuisson sur la 117 pour entrer au chemin des Explorateurs ou sur la rue Omer-Godbout. Une présence policière est assurée.

M. Lavoie aimerait, avec l'aide de M. Jean-Raphaël Drolet, coordonnateur local en police communautaire à Val-d'Or et agent d'information pour la Sûreté du Québec, faire une capsule préventive sur place pour expliquer le règlement en question qui est incompris de plusieurs automobilistes.

M. Jason Morin rappellera à ses collègues sergents l'importance de surveiller ses secteurs.

M. Kelly propose que les surveillances se fassent à d'autres places qu'à l'habituelle pour créer l'effet de surprise, ce qui sera pris en considération.

- d) **Roulotte squattée / boisé derrière ancien hôtel de ville** : Les gens qui avaient pris possession illégale de l'abris temporaire ont quitté. La situation est donc réglée.
- e) **Visibilité réduite / Coin rue Lauzon et rue Bouchard** : L'arrêt-stop à cet endroit est caché par un arbre; il faudrait le faire tailler. Le coucher de soleil nuit également à la visibilité à cet endroit.
- f) **Surveillance des motocyclettes d'été / Pistes cyclables** : Avec l'arrivée du beau temps, le sergent Morin s'attend à voir circuler plus de motocyclettes d'été. Cependant, il explique que les interventions seront plus difficiles, car les policiers n'ont pas accès aux motos de leurs véhicules.

Un citoyen pose une question sur le règlement autour des trottinettes et des motos électriques. Actuellement, il s'agit d'une zone grise et l'on s'entend pour dire que le gouvernement devra se pencher sur une loi car il y en aura de plus en plus.

5- Information sur le dossier de l'eau

M. Benjamin Turcotte est venu résumer la situation sur le dossier de l'eau.

6- Mise à jour du dossier du carrefour giratoire

Québec vient d'annoncer 173 millions pour différents projets. À suivre.

7- Activités à venir

- a) **Semaine québécoise des familles** : Du 15 au 21 mai aura lieu la Semaine québécoise des familles et cette année, Sullivan est impliqué au niveau de la programmation. Ainsi, mardi le 16 mai sera inauguré le Pumptrack. Un service de navette sera offert pour ceux qui souhaitent en bénéficier. Les Foreurs de Val-d'Or feront leur tout sur la patinoire et un rallye sera également organisé. Un citoyen propose d'organiser un match de baseball avec les Foreurs. Les gens seront informés via les médias sociaux prochainement. Cette activité se déroulera de 17 h à 20 h.

M. Lavoie fait mention que les jeunes peuvent profiter de la Maison des jeunes s'ils le souhaitent. Située à la salle Roger Brindamour, celle-ci est ouverte à temps partiel.

- b) **Val-d'Or s'embellit – Activité de nettoyage** : La 14^e édition de Val-d'Or s'embellit aura lieu samedi le 6 mai 2023 de 7 h à midi. L'inscription est requise jusqu'au 4 mai via le formulaire. Tous les détails sur la plateforme d'inscriptions du Service sports et plein air : <https://inscriptions.ville.valdor.qc.ca/IC3.Prod/#/U2220/view/90?bids=>. Tous sont d'avis qu'il est étonnant de voir ce que l'on peut ramasser sur le terrain, et qu'il s'agit d'une belle expérience à faire.

8- Varia

- a) **Sécurité / sentier des Fougères** : Le site Facebook du sentier des Fougères regroupe plus de 200 citoyens. Dans leurs échanges sur les médias sociaux, les citoyens de ce secteur déplorent que la vitesse trop élevée sur le sentier des Fougères puisse être considérée comme un danger pour leurs enfants.
Certains aimeraient que les routes soient asphaltées plus larges. Malheureusement, cela est peu probable; en effet, il faudrait faire installer des calevettes tout au long du sentier, soit sur 6,5 kilomètres préalablement.
Également, il importe de rappeler qu'à l'époque où Sullivan dirigeait le secteur, il avait été accepté que les emprises soient 20 mètres au lieu de 25 mètres. Il s'agit donc d'une largeur de sentier plus étroite que les normes municipales de Val-d'Or le permettent.
Si le Comité consultatif de circulation (C.C.C.) décide de rendre cette rue partagée par les automobiles et les bicyclettes, il s'agirait d'une amélioration.
M. Lavoie a envoyé à des citoyens du secteur des idées d'affiches que l'on pourrait mettre à l'entrée du sentier des Fougères à titre de prévention, ou d'indiquer qu'il s'agit d'une voie partagée.
Un citoyen propose d'installer des mannequins dessinés sur toile ou sur du métal qui pourrait être placés sur le bord de la route pour faire de la prévention. Cette suggestion est très bien reçue par le conseil.
- b) **Déménagement de la patinoire utilisée l'été pour le DekHockey à Dubuisson** : M. Lavoie réalisera un suivi auprès de M. Ian Bélanger du Service sports et plein air.
- c) **Citoyens de la rue Germain** : Un citoyen propose l'installation de bancs et tables de pique-nique sur la rue de la Grève au rond-point. Il s'agit d'une excellente idée pour optimiser ce coin.
- d) **Jeu libre dans ma rue / rue Potvin** : M. Lavoie a fait signer les résidents de cette rue et la résolution sera voté prochainement en conseil municipal ce qui laisse envisager que la rue Potvin sera Jeu libre dès l'été.
- e) **Pancarte /remorque radar** : La demande pour le prêt de la remorque a été faite aujourd'hui. Le dossier a été travaillé en collaboration avec M. Norm Kelly. La remorque serait placée dans son entrée de cour, pas dans le chemin qui est trop étroit, soit une semaine en alternance aux 6 à 8 semaines.

9- Affaires nouvelles - Questions et interventions du public

- a) **Canettes jetées / Sentier des Fougères** : Des canettes de bières ont été jeté en très grande quantité le long du sentier dans le fossé. M. Lavoie le fera vérifier.
- b) **Cabanes à pêche / Lac De Montigny** : Plusieurs personnes laissent leurs cabanes à pêche abandonnées sur les berges du Lac De Montigny, ce qui n'est ni beau, ni légal. M. Leduc-Séguin propose de voir si nous pourrions permettre aux gens de les amener sur le site de l'usine de traitement d'eau. M. Lavoie relancera le dossier.
- c) **Jeu libre / rue du Nickel** : Un citoyen explique que le parc en face de chez lui assez achalandé. La vitesse sur sa rue diffère d'un endroit à l'autre, ce qu'il trouve inadéquat. Il aimerait que ce soit une zone de 30 km partout. Après discussion, il souhaite faire une

demande de rue Jeu libre. Monsieur est invité à venir voir le conseiller municipal après la rencontre pour avoir plus d'informations et à venir chercher sa trousse au Service des communications.

- d) **Déneigement / Stop rue Nickel et rue Bouchard** : Un citoyen mentionne qu'un bout de trottoir de la rue Nickel à la rue Lauzon n'est pas déneigé l'hiver bien que les enfants doivent marcher pour aller à l'école. Le citoyen rappelle que l'hiver, il peine à sortir dans la rue car les bancs de neige sont trop hauts. Très dangereux.
- e) **Absence de trottoirs / Blocs appartements près du Canadian Tire** : Il n'y a pas de trottoirs bien que les gens doivent se déplacer à pied. M. Lavoie assure que cela sera réglé prochainement.
- f) **Déneigement du trottoir / Route 111** : Un citoyen se plaint que le trottoir n'est jamais déblayé sur la Route 111 à partir du bureau de poste à Amos jusqu'à l'ancien garage Esso. Or, M. Lavoie rappelle que seul le centre-ville peut être déneigé (taxe de déneigement).
- g) **Déboisement / derrière rue Nickel** : Un citoyen veut savoir pourquoi c'est déboisé derrière chez lui. La vérification sera faite.
- h) **Absence de lignes jaunes sur l'asphalte** : Un citoyen souhaiterait que les lignes jaunes soient retracées est référé au MTQ.
- i) **Problème de circulation / Carrefour giratoire** : Une discussion s'amorce sur le ralentissement possible de la circulation au carrefour giratoire. Il ne s'agit pas d'un problème fréquent.
- j) **Tonte de foin / Salle Roger Brindamour** : Un citoyen souhaiterait que la Ville aille tondre le foin derrière le Centre des loisirs quelques fois par année. Il mentionne que le foin peut parfois atteindre 4 pieds de long et que c'est difficile de récupérer les balles, le terrain de balles se trouvant aux abords de la bâtisse. M. Lavoie en fera la demande.

10- Date de la prochaine rencontre

M. Martin Lavoie informe son conseil que les prochaines rencontres auront lieu le 6 septembre et le 12 décembre 2023, à 18 h 30, à l'ancien hôtel de ville de Sullivan. À la demande de M. Lavoie, par suite de la rencontre, Mme Gagnard enverra des invitations par Outlook afin de leur permettre de réserver les temps de réunions dans leurs agendas respectifs.

11- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Geneviève Binette, appuyé par Mme Anne Leduc-Séguin de lever la séance. Il est 20 h 02.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2023-04-03

CHANTAL GAGNARD
Secrétaire d'assemblée